MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. WILLIAM A. BOTT, comme candidat à la place de greffier de la Première Cour de District, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.

Messieurs les Editeurs,

EUSEBE BOUNY, candidat pour l'office de 4me Juge de Paix, sera soutenu par

DE NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. ALEXANDRE DERBES, juge actuel, comme candidat à la place de Juge de Paix de la 4me Cour de Justice, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.

PLUSIEURS VOTANTS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. FRANCOIS CALONGNE, comme candidat à la place de juge de paix de la 4me Cour de justice, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.

Veuillez annoncer M. ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, comme candidat à la même place, aux élections générales de novembre prochain.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT.

Veuillez annoncer EMILE WILTZ, comme candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District.

Messieurs les éditeurs,

Veuillez annoncer TH. C. POOLE, actuellement greffier de la 4e Cour de district, comme candidat à la même place pour la réélection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain, et il sera supporté par

UN GRAND NOMBRE D'AMIS des trois Municipalités et d'Alger.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT.

Veuillez annoncer GEO. W. HARBY comme candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District, à l'élection du 5 novembre prochain.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer THOMAS GILLMORE comme candidat pour la place de greffier de la 4me Cour de District, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

Messieurs les Editeurs—Veuillez annoncer JAMES A. HOPKINS comme candidat à la place de Greffier de la 4me Cour de District, à l'élection de novembre prochain.

PLUSIEURS AMIS.

MM les Editeurs,

Veuillez annoncer M. B. F. MAXENT comme candidat à la place de Greffier de la quatrième Cour à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

PLUSIEURS AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer GEORGES A. FOSDICK comme candidat à la place de greffier à la 5me Cour de District, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

M. l'Editeur—Veuillez annoncer que M. PROSPER LEBLANC, le greffier actuel de la Cinquième Cour de District, est candidat pour la place qu'il occupe, à l'élection qui aura lieu en novembre prochain.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. JOHN B. LEEFE, comme candidat à la place de Greffier de la 4me Cour de Justice, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

PLUSIEURS VOTANTS.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer JOSEPH ULYSSE CHEVALIER, comme candidat pour la place de Constable de la Quatrième Cour de Justice de Paix, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de constable de la 4e Cour de Justice de paix à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

J. BARNES.

M. l'Editeur,

Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Constable de la 4me Cour de Juge de Paix, à l'élection du 5 novembre 1849. Votre serviteur,

FRANCIS MOUNEY.

MM les Editeurs,

Veuillez annoncer M. L. C. JUMONVILLE comme candidat à la place de Constable de la 4me Cour de Justice de Paix, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.

PLUSIEURS VOTANTS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. PAUL EMILE CROZAT candidat à la place de constable de la 4eme Cour de Justice de Paix, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.

Marchandises Sèches par Colis.

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, No 89, rue Gravier,

OFFRE à vendre, ayant droit au drawback: Crêpes de Chine brodés en couleurs, [illegible] entièrement blancs, Crêpes de Chine brodés en couleurs, do do écarlates, do do brodés, en écarlate, cramoisi, cerise, rose jaune, &c. &c. AUSSI: Crêpes de Chine blancs richement brodés, do do richement brodés en écarlate, cerise, bleu, pourpre et vert, Satins de Chine, Levantines extra et brodés, Barèges blancs, barège à satin et à carreaux, do brodés et à franges, do [illegible], Robes de Chine et du Nord, Soie new serge noire, Foulards Pongée magnifique assortiment, d'un genre tout à fait nouveau, Cravates, cravates en barège, fantaisie, Cravates à carreaux, Levantine noire, Rubans en satin clairs et brunes, fantaisie et [illegible], do do anglaise, AUSSI: Couvertures [illegible] carreaux, bas de coton assortis, mouchoirs blanc et rouge, drap bleu, [illegible] de peaux et pantalons.

28 mars—2m

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé.

Surplus de 200,000 en réserve.

JAMES WALKER, *Secrétaire.* JAMES A. PORTER, *Président.*

ASSURANCES contre l'incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., [illegible] les autres réglées et payées avec promptitude au bureau de l'Agence, No 33 rue du Camp.

24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

PAUL JUGE Fils C. FASSY

PAUL JUGE Fils & Co.

[illegible] de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c.

Et Marchands Commissionnaires,

[illegible]

Chs. A. BARRIERE,

Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,

No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] de marchandises françaises.

COSTA & Co.,

Successeurs de G. JORDA,

Importateurs de produits de la Havane,

ONT constamment [illegible] assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFE, qu'ils [illegible]

Front Levée, No. 5.

ERNEST E. MOUGIN, Pharmacien,

Encoignure Dauphine et Douane.

[illegible] Dr. J. L. LANDREAUX est dans la même maison.

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER,

No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin, NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre de toutes descriptions, &c. [illegible] de CHAUX [illegible] du cap Girardeau (Missouri).

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

17, rue St-Charles

Nouvelle-Orléans. 17 jn

J. H. SMOOT,

AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE

[illegible] Louisiane, Mobile, Alabama.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

I. BUSSA,

[illegible] Parfumerie fine, et de Savon d[illegible] son magasin [illegible] Chartres No 122, entre Conti [illegible] St-Louis.

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE Wm. A. CLARK,

No. 200, Rue du Cirque

No. 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L. A. GUILLEMAIN, Agent.

SALON DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de faire l'ouverture de ses salons de **Crêmes à la Glace,** situé rue St-Charles à [illegible] de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise du [illegible] où il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citrons, et une variété d'autres crêmes, suivant la saison; ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au dessus du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

[illegible] LAZZARO DANCEWICH

Fer du Tennessee.

LES soussignés agents pour les forges de MM. [illegible] Hillman, Vanleer & Co. appellent l'attention de [illegible] du commerce et des fabricants de [illegible] sur leur grand assortiment de FER DU TENNESSEE, comprenant: [illegible] barres, [illegible] de toutes dimensions; [illegible] ronds et carrés; [illegible] de Sole de fer en feuille. Le tout garanti de première qualité et offert en vente par

31 janv PRIESTLY & BEIN, 89 et 91, rue du Camp.

Marchandises pour le Marché-Mexicain.

DE FOREST & CO., 20, rue de la Douane, offrent en vente:

200 caisses indienne américaine légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau.

50 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.

25 caisses [illegible] imprimée do do do

500 balles coton brun à draps (Mantas de diverses marques.

200 caisses [illegible] 12janv

Aux Marchands au Rabais.

2 caisses galon assorti du No 2 1/2 @ 20, à vendre à bas prix par

D. B. MACARTY, 238 Bourbon.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Nouvelle-Orléans, le 24 avril 1849.

ATTENDU que M. Barnett Jr., ci-devant encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi pour l'annulation des cautionnements [illegible] après, savoir:

[illegible] cautionnement de dix mille piastres souscrit le dix neuvième jour du mois de mai 1847, comme encanteur, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, cautionnement signé conjointement par Edward Barnett, Alphonse Barnett et M. F. W. Thompson comme sécurités. Avis est [illegible] à tous ceux que cela peut concerner d'avoir [illegible] par écrit, au bureau du secrétaire, à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt dix jours [illegible] dernière publication de cet avis, les [illegible] pour lesquelles le dit cautionnement ne serait [illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt quatrième jour du mois d'avril 1849, et la soixantième-treizième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

ISAAC JOHNSON.

Par le Gouverneur:

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 4 mai—30

CAFE RIO—1,000 sacs de diverses qualités, à vendre par J. W. STANTON & Co.

Institution [illegible] Merrill & C[illegible]

Rue du Quartier, No. 129.

Nous [illegible] les familles à porter leur attention sur le [illegible] cette institution. Ils la trouveront [illegible] nos d'annonces.

Les classes sont en pleine activité dans [illegible] établissement. Le soir, une classe spéciale pour les adultes compte déjà un grand nombre d'élèves.

Cette institution réunit tout ce qui peut la rendre digne de la confiance des parents. Elle possède un des cabinets de Physique et d'Astronomie les plus complets qu'on puisse trouver en Louisiane.

Il n'est point vrai, comme on s'est plu à le répandre, que M. Garresit ait quitté l'institution qu'il a fondée. Il y est plus attaché que jamais.

Les pères de famille qui voudraient bien venir visiter cet établissement seront obligés d'avouer qu'il est impossible de trouver une institution plus digne de la confiance publique. 11nov

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,

DIRIGÉE PAR M. ET MME GOUBAULT,

Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse.

[CLASSE LEBOIR.]

RÉFÉRENCES.

1re Municipalité. Dr. A. Mercier, 10, rue de la Douane.

2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St-Charles.

3me Municipalité, A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars

Académie de Mandeville.

F. McManus, A. Dorion, E. Lamoloniére, } Directeurs et Professeurs

CETTE institution avantageusement connue sous le rapport des études, des soins tout particuliers qu'on donne aux élèves, de la salubrité e les bains du lac, reçoit des pensionnaires, des demi pensionnaires et des externes.

Pour le prospectus, s'adresser aux principaux libraires de la Nlle Orléans, ou à l'institution, à Mandeville, paroisse St-Tammany. On a besoin d'un professeur d'anglais. 28 mars—3m

INSTITUT ST.-LOUIS.

CETTE institution fondée il y a dix ans, s'est placée, surtout dans ces derniers temps, au premier rang des maisons d'instruction. *L'enseignement* le plus profond et le plus brillant à la fois y est donné en Anglais et en Français par des professeurs et des maîtresses d'une habileté reconnue. *L'éducation morale et pratique* y est l'objet d'une sollicitude toute particulière. *Les exercices religieux* de chaque culte y sont surveillés avec les plus grands soins; tous les ans, l'aumônier de l'institut prépare les *élèves catholiques à la première communion* pour deux époques: l'une au mois d'avril, l'autre au mois d'août.

Les arts d'agrément, la musique, piano et harpe, solfège et chant, le dessin, peinture, y sont aussi enseignés par les maîtres du talent le plus remarquable.

Les cours ont lieu pendant toute l'année sans interruption ni vacances.

Il y a dans l'Institut des appartemens particuliers disposés pour les jeunes personnes qui veulent perfectionner leur instruction, sans suivre les classes ordinaires. Le nombre de ces appartemens sera doublé en novembre prochain, pour satisfaire à plus de demandes qu'on ne l'a pu jusqu'à présent.

N. B. Ne sont reçues dans ces appartements, que des jeunes personnes prenant des leçons à l'Institut.

Pour avoir les prospectus, s'adresser aux principaux libraires de la ville, ou à l'Institut. L'établissement peut être visité tous les jours par les parents. 13 av—

Annonces parisiennes.

LA GAZETTE MEDICALE DE PARIS,

18me Année,—3me Série,—Est le plus étendu et le plus varié des journaux de Médecine français.

Chaque Numéro paraît tous les Samedis, en cahier de 24 pages in-4o, 48 colonnes; ce qui équivaut à 9 feuilles d'impression (144 pages) in-8o. Le prix de l'abonnement annuel est pour les deux Amériques, de 44 fr. La collection, année 1833 à 1847, 15 volumes in-4o, 200 fr.; 1-31. 15 fr.; 1832, Gazette du Cholera Morbus, 40 francs.

On s'abonne à PARIS, rue Racine, 16; à la NOUVELLE-ORLEANS, au bureau du journal l'Abeille.

Maladies de la Peau.

TELLES que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, &c. Guérison prompte, certaine et sans rechute par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 8, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par *ordre du gouvernement.*

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine de Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant; il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation, enfin il purifie le sang, corrige la trop grande âcreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris 10 fr. avec l'instruction.

DEPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez F. DUCONGÉ, RUE DE CHARTRES. 12jan—6m

Chemin de fer du golfe du Mexique

PRIX RÉDUITS.

Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3eme Municipalité.

POUR PROCTORVILLE, au Lac Borgne—Distance, 27 milles—Pour aller d'un bout à l'autre du chemin 50 cents; les enfans et les esclaves moitié prix.

ARRANGEMENT DURANT L'ÉTÉ.

Le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi, les chars partiront comme suit:

De la ville à 7 1/2 du matin, s'arrêtant comme avant. 9 1/2 du matin et ne s'arrêteront pas en route. 6 du soir, et s'arrêteront comme avant.

De Proctorville à 5 1/2 du matin, et ne s'arrêteront pas. 11 du matin et s'arrêteront comme avant. 6 du soir, et s'arrêteront comme avant.

LE SAMEDI.

De la ville, à 7 1/2 du matin, et s'arrêteront. 9 1/2 du matin, et s'arrêteront comme avant. 6 du soir, et ne s'arrêteront pas en route.

De Proctorville 5 1/2 du matin, et s'arrêteront pas. 11 du matin, et s'arrêteront comme avant. 5 1/2 du soir, et s'arrêteront comme avant.

LE DIMANCHE.

De la ville, à 7 1/2 du matin, et s'arrêteront. 9 1/2 du matin, et ne s'arrêteront pas en route. 2 après midi, et ne s'arrêteront pas en route. 6 du soir, et s'arrêteront comme avant.

De Proctorville, 5 du matin, et s'arrêteront comme avant. 11 du matin et ne s'arrêteront pas. 4 du soir, et ne s'arrêteront pas en route. 6 1/2 du soir, et s'arrêteront comme avant.

Cet arrangement commence aujourd'hui, 1er mai. 1er mai

INSPECTEURS MARINS.

LES soussignés ayant pris en société, pour leur entreprise d'inspection-marine, les capitaines J. W. RIDDLE et J. LOVETT, marins de grande expérience, sont actuellement prêts à s'occuper de tout ce qui sera confié à leurs soins, tel que: inspection de navires et bateaux à vapeur endommagés, ainsi que leurs chargements; inspection d'écoutilles, inspection et évaluation de marchandises avariées, arbitrage de contestations sur les avaries du fret ou du navire; sur les services rendus par les bateaux de remorque ou autres. Ayant une longue expérience dans tout ce qui tient aux affaires maritimes, ils croient pouvoir satisfaire pleinement tous ceux qui les emploieront. Ils sollicitent en conséquence le patronage des négociants, des capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur, et de tous ceux qui ont des intérêts dans la navigation. Leur bureau est rue du CAMP, No 33.

On pourra trouver constamment le capitaine J. W. Riddle au magasin de MM. Whitney & Cotto, No 25, Vieille Levée, près de l'Hôtel de la Monnaie; et le capitaine J. Lovett, au magasin de W. H. McLellan, No 30, Nouvelle Levée, près la Presse à Coton d'en haut.

On pourra laisser sur l'ardoise qui se trouvera dans chacun de ces magasins, les ordres qu'on aurait à donner. ROBERTSON & SWAIN.

Extrait des Minutes du Bureau des Assureurs, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

RÉSOLU: Que les membres composant ce bureau reconnaissent et considèrent comme exacte, toute inspection de navire, de chargement, d'amarrage etc., faite par les capitaines R. L. Robertson et E. Swain, ainsi que par leurs associés, les capitaines J. W. Riddle et J. Lovett, inspecteurs-marins.

Certifié conforme aux minutes.

GEO C. LAWRASON, Secrétaire du Bureau des Inspecteurs.

Nouvelle-Orléans, 26 février 1849. 2 mars—3m

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.

Bureau No 34, rue du Camp.

LE soussigné dresse des plans, fait des dessins des contrats et surveille l'érection de toute espèce de mach nes, pour presses à coton, sucreries, moulins à scier et à raboter, &c.

Il fait aussi des dessins pour obtenir des patentes.

3 mars—3m F. W. COOK.

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers d'habillements et Marchands en gros et en détail, No. 10, rue du Canal; bâtisses de Paulding, entre les rues Chartres et Vieille Levée.

EN outre de leur vaste assortiment d'HABILLEMENTS, viennent de recevoir par les navires Oswego, Palestine, Toronto, Wabash, Gen. Berry et Sam. Holmes, les effets de printemps et d'été ci-après détaillés, qu'ils offrent à vendre à des prix EXTRÊMEMENT BAS POUR DU COMPTANT, ou son équivalent.

HABITS, LEVITES—*Lévites écourtées, sacs, paletots, habits de travail, sacs équestres, sacs de spectacle*—français, anglais, allemands et américains, couleurs noir, vert, gris, ardoise, mérinos, drap impérial, couleur tendre, noir, gris, vert, bleu et ardoise, alpaca, soie et coton; tweed flanelle fantaisie, uni, rayé et à carreaux, lustré de Paris, fil, bleu et cotonnade unie, Nankin fil.

PANTALONS—Avec et sans sous-pieds, étoffes françaises, anglaises, allemandes et américaines, en mérinos, nankin, toile fauve, coutil fil de fantaisie, en cotonnade française et américaine; en étoffe croisée pour habitants.

GILETS—De différentes coupes, en satin noir et fantaisie, bombazine noire, soie Barathea, drap d'Italie, piqué blanc et fantaisie, en cachemire d'été et valentia, de fantaisie piqué fauve; en toile unie d'Albertis, en étoffes à carreaux, couleur fauve, &c. &c.

Un assortiment d'HABILLEMENTS D'ENFANTS—Sacs et lévites en mérinos noir, bleu et vert; gilets à la Polka, &c., &c., pantalons et gilets de toute description.

CHEMISES.—En toile d'Irlande, en coton avec devants de toile, en jaconat, calicot français et américains, gingas, Hickory, tricot, mérinos, coton blanc et écru, et couleurs de fantaisie.

Bretelles en gomme élastique, des manufactures françaises et américaines; parapluies en soie, gingham et coton, de 28, 34, 32, 30, 28, 26 et 24 pouces.

Cols, écharpes et cravates, en satin noir, à carreaux, à raies et unie, gants de coton, en toile, gants, mouchoirs en soie, en batiste fil, ourlés et par pièces; bas et gants de [illegible]

Les habitants, les marchands et détaillants sont respectueusement invités à venir examiner ces habillements avant d'acheter ailleurs. Notre règle est "Grands débits et petits profits." Du reste, nous nous attachons à satisfaire les personnes qui nous honorent de leur présence, si les marchandises sont à leur convenance.

Le peu de marchandises restant en magasin, seront vendues à un faible bénéfice sur le prix d'achat.

3 fev—a THOMAS C. PAYAN & CO.

Leçons d'escrime.

M. H. BAUDOUIN, prévient le public qu'il tient sa salle d'armes à l'encoignure de la rue St-Louis et du Passage de la Bourse, au premier de la maison connue sous le nom de *Café Tournoi.* Les prix des leçons est excessivement réduit; et M. Baudouin espère propager sa méthode parmi tous les amateurs de cette ville, ayant à cœur de cette réduction que par les inconvénients, succès qu'il a obtenus de ses élèves, dans l'espace de quelques mois.

Les mêmes avantages que M. Baudouin offre aux élèves qui vont prendre leurs leçons dans sa salle, seront faits aux institutions qui désireront l'employer. M. Baudouin donnera aux directeurs qui l'exigeront, des références qui leur garantiront et son aptitude et sa moralité. 18fév—3m

---

[illegible]

L[illegible] de cette Salsepareille sur [illegible] qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle le sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 150,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit la vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par un excès désordonné d'une jeunesse passionnée; ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Côte, etc., etc., ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,

WM. RUSSELL, 65 rue Ste-Catharine.

RHUMATISMES.

Le témoignage suivant n'est qu'un exemple entre plus de 4000 cas, guéris par la salsepareille du Dr. Townsend. Les vertus de ce remède ont même fait céder cette maladie dans les cas chroniques.

M. James Cummings, assistant de l'asile des fous de l'île de Blackwell, nous adresse la lettre suivante:

Ile de Blackwell, 14 septembre 1847.

Dr. Townsend—Cher Monsieur:—Depuis neuf ans je souffrais épouvantablement de douleurs rhumatismales, qui m'empêchaient de manger, de dormir et de marcher. Quatre bouteilles de votre étonnant remède m'ont complètement guéri et ont fait disparaître l'enflure de mes membres. Je vous autorise à faire usage de ma lettre si elle peut vous être utile. Je suis avec respect,

JAMES CUMMINGS.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique,* son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

En général, les femmes se trouveront bien de l'emploi de la Salsepareille de Townsend. Leur système en reçoit une nouvelle énergie, sans que cet effet soit poussé trop loin, d'une manière à produire une réaction fâcheuse, ainsi que cela arrive trop souvent avec les remèdes nombreux dont on se sert pour réparer les forces.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les *femmes en couches.* Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfante. Il est extrêmement utile avant et après les couches, il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battement de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et les hémorragies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTE ET SANTE.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et privent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, si le sang dans son activité dépose ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

Voilà la raison qui fait admirer les femmes du Sud et surtout les Espagnoles. Les femmes du Nord qui se tiennent renfermées, ou qui ont gâté leur teint par l'application de mélanges délétères, peuvent ressaisir leur beauté primitive, en faisant usage de la salsepareille du Dr. Townsend. Des milliers de dames qui s'en servent en sont on ne peut plus satisfaites.

TROIS CAS DE SCROFULE.

Le certificat suivant prouve que la Salsepareille de Townsend est toute puissante contre l'impureté du sang.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille, décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne craignent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui n'a pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer,* qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex caissier de la banque de Belleville (N. J.,) qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillman & Co.," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

Dr. Townsend.—Monsieur, j'ai le plaisir de vous apprendre que trois de mes enfans, attaqués d'humeurs scrofuleuses, ont été guéris par l'usage de votre Salsepareille. Ils n'en ont pris que quatre bouteilles, et tout a disparu.

Agréez, &c. ISAAC W. CRAIN.

New York, 1er mars 1847. 105, rue Wooster.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous reconnaissons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès, et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la salsepareille des Elixirs, des amères, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'ils faut éviter avec soin.

ALBANY, [illegible]

PRENEZ-Y GARDE—Un certain nombre d'individus qui ont copié nos avis, voyant l'immense succès qu'obtenait le remède du docteur Townsend, se sont mis à faire aussi des extraits de salsepareille, des élixirs, des amères, &c., &c., et à les vendre dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns d'entre eux ont même copié nos avis. Toutes ces drogues ne sont que des imitations sans valeur que l'on doit rejeter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

AUTRE RUSE.

Nous avons déposé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui les hommes dont nous parlons ont eu aussi fait graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette qui porte sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MÉDECIN.

Cet individu disant aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres: le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratiqué depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, l'expérience sur l'expérimentation, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille du S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser à ses AGENTS pour la Nouvelle-Orléans.

31 janv J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres.

AVENDRE en débarquement du navire Marie venant du Havre,

50 caisses absinthe Edouard Pernaud, En Magasin:

50 caisses absinthe Y. & L. Lecouitre,

150 caisses Sauvageot et Brunston,

50 caisses Kirschenwasser de do.

2 mai N. DUDOUYT, 14, Toulouse.

AUX HABITANTS SUCRIERS.

LE soussigné, seul agent de MM. Stewart et Dick, propriétaires de la Poudrière Laflayette du Pont, pourront lui être adressés pour les fourrir des ordres qui seront [illegible] Il tiendra constamment en magasin un assortiment complet de charbon de fourneaux, grilles, bouches à feu, &c.

9mars J. U. LAVILLEBEUVRE, 65, rue St Charles, au 1er.

[illegible] F. LONGIS, 116, rue Royale.

MARSALA—100 barriques vin rouge, bonne qualité, en magasin, à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

PORTO—100 quarts, 10 pipes, 10 demi pipes de la marque supérieure et bien connue de "F. Durand", en magasin, à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

CHAMPAGNE—De la marque "American Eagle" en bouteilles et demi bouteilles, en magasin, à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

MADERE.—3 barils vieux madère, en magasin et à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

BURGUNDY PORT.—100 quarts bonne qualité, en magasin et à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

MADERE—5 barils Madère; 20 caisses vieux madère, en magasin et à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

CAFE HAVANE—60 sacs bonne qualité, en magasin, et à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

BORDEAUX.—40 caisses vin Chateau-Margaux 1844; 150 do St-Julien; 50 do Haut-Brion 1841; 60 do de 1844; 100 Chateau-Margaux 1844; 100 do Chateau Laffitte; 30 do Cantenac; 30 do St-Julien-Morin, en magasin, à vendre par

7 mai P. LONGIS, 116, rue Royale.

Marchandises sèches en Douane, pour l'exportation.

15 Caisses Indiennes anglaises, petit dessin, largeur 32 pouces; 8 caisses mousseline unie, imprimées, genre nouveau, largeur 32 pouces; 4 caisses mousseline, organdi, joli et nouveau dessin; 2 caisses gazes, couleurs pour robes; 20 pouces de large; 2 caisses châles mérinos, brodés couleurs claires; 40 balles de 1,600 yardes chaque; coton blanc anglais en très bonne qualité. Les susdites marchandises seront vendues à des prix excessivement bas pour clore une consignation.

19av JOHN WIGHTMAN & CO, No. 11, rue St-Charles, au 1er.

A VENDRE en débarquement du navire Cephalide, de Bordeaux:

24 barriques vin rouge vieux Médoc St-Julien;
50 barils vin blanc vieux Haut Sauterne
18 do do do ordinaire do do;
18 do do do do Haut Sauterne;
30 caisses fromage tête de Maure, de 12 à la caisse, à vendre par DUBUCH FRERES,

30 av 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE en débarquement du navire Edwin, venant de Bordeaux:

24 demi barriques vin rouge vieux Margaux, par DUBUCH FRERES,

30 av 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

HUILE DE LIN—24 barils huile de lin de Estrabrook, en débarquement du steamer United States; 25 barils idem de Cincinnati, en débarquement du steamer John Adams. A vendre par NATHAN JARVIS & Co,

30 avril Encoignure Magasins et Commune.

ESPRIT DE TEREBENTHINE—40 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & CO, enc. Magasins et Commune.

30 av

EN débarquement du navire Céphalide, de Bordeaux,

100 quarts de pipes eau de vie Ph. Godard.
90 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
100 barriques vin rouge St Julien, St-Estèphe, Margaux, Queyrie et Pouilac.
400 caisses vin rouge, St-Julien Laffitte, Léoville, Margaux et Latour.
39 caisses vin blanc, Chateau Yquem, Haut-Barsac, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,

30av 17 & 19, rue St-Louis.

RIZ de Charleston—40 boucauts, en déchargement de la goëlette General Clinch, et à vendre par B. VALLS,

30 avril 37 rue Commune.

CIGARES—3,000,000, qualités assorties, à vendre par B. VALLS,

19mars 7, rue Commune.

TABAC—250 balles de la Havane et de Cuba, à vendre par B. VALLS,

19 mars 37, rue Commune.

SUCRE de la Havane—230 caisses, blanc et jaune, en magasin et à vendre par

17 av B. VALLS, 37, rue Commune.

VIN DE XERES, à vendre par B. VALLS, 37 Commune

CIGARES DE LA HAVANE—300,000 Millares Canones et Regalias, en magasin et à vendre par

19 mars B. VALLS, 37 Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—50 boucauts en débarquement de la barque Lowell, de Philadelphie, à vendre par B. VALLS,

24 mars 37 rue Commune.

CIGARETTES de la Espanola, à vendre par

19mars B. VALLS, 37, Commune.

CACAO—40 sacs de cacao Para, à vendre par

19mars B. VALLS, 37, rue Commune.

RAISINS de Corinthe, 10 barils, GUABA en grandes boîtes B. WALLS, Commune.

EN magasin et à vendre:

300 caisses curaçao de Hollande divers modèles
250 do marasquin, do.
200 do absinthe, 150 de kirsch,
20 do peppermint;
100 do eau verte, 30 do bitter;
100 do dantzick, divers modèles;
30 do vermouth,
10 do eau de fleur d'oranger;
300 do liqueurs, superfine, surfine et fine.
200 paniers guignolet d'Angers;
20 do champagne diverses marques;
100 do anisette superfine, surfine et fine.
15 quarts cognac diverses marques;
3 pipes genièvre de Hollande;
20 barils whiskey Monongahela et Bourbon, etc., etc., par P. BOUMEL,

17 avril 20 rue St-Louis.

VIN DE XERES.—60 huitièmes, 20 quarts, 10 demis et 5 pipes de vin de Xeres, de différentes qualités, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO,

17 av 35 rue Natchez.

BOUILLOIRES—2 bouilloires de 38 pouces de diamètre 24 pieds de long, avec le devant complet, ayant été employé pendant deux saisons, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,

16 avril 17 et 19, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Laura, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

12 barriques vin vieux St-Julien Médoc,
40 do do St Estèphe,
15 demi-barriques vieux St-Julien,
56 tierçons vin blanc Haut Barsac,
70 do do Haut-Sauterne,
12 meules fromage de Gruyère.

16 av FERROS FRERES, Enc. Royale et Douane.

EN magasin et à vendre par le soussigné,

60 barils amandes douces,
3,000 livres gomme Sénégal,
30 carboys acide sulfurique,
20 barils blanc d'Espagne,
100 livres essence de menthe poivre,
100 do do de citron.

16avril P. CUSACHS, encoig. St Philippe et Condé.

20 Balles couvertures françaises et 1 caisse mousseline suisse.

30 balles shirtings de "Indian Head Louisiana", à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,

13av—1m 99, rue de la Douane.

Marchandises de la Chine.

NOUS offrons en vente aujourd'hui un carton de véritable crêpe de Chine, pour robes, couleur bleu-mazarin, toutes nuances de gris, argenté et ardoise, avec quelque peu de noirs unis, de choix. Nous offrons en outre une caisse de barèges de Paris, superfins et couleurs distinguées, à 18 cents 3/4: ils ont coûté 30 cents.

Shawls blancs de la Chine, formant un stock des mieux choisis dans le Sud.

16 avril THOMAS BRADY, 21, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES.

THOMAS BRADY,

No. 21, RUE DE CHARTRES,

OUVERT CE MATIN, au magasin de Thomas Brady, No 21, rue de Chartres, 10 caisses éventails Chinois, de 5 cents à 10 piastres chaque. Aussi, shawls blancs de crêpe de la Chine, unis et brodés, depuis une piastre jusqu'à cent-cinquante piastres; ainsi qu'un joli choix de broderies, valenciennes, dentelles et bordures. 11 avril—1m

EN débarquement du navire Edwin, de Bordeaux:

100 barriques vin rouge des marques suivantes:—St-Julien, St-Estèphe, Margaux, Pauillac, Queyrie; 40 barriques vin rouge, 60 quarts de pipe eau-de-vie Ph. Godard, à vendre par

11 av EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19 rue St Louis.

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.

LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité, et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabriques du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin ou détaillants en voiture.

21 nov S. MASPEREAU & Co, No. 22, rue Condé.

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public six magasins d'entrepot, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité, à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.

Magasin de l'Ouest.—Coin Julie et Foucher.

Magasin du Pélican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre-Dame.

Magasin du Croissant.—Nouvelle-Levée, entre les rues Gaiennié et Suzette.

Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas entre St. Joseph et Julie.

Magasin succursale.—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées; d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.

1Hoct EMERSON, TOURNÉ & Co., 158, Tchoupitoulas.

AGENCE GENERALE DE CONTENTIEUX;

DIRECTEUR: E. EUDE.

Office, Passage de la Bourse, en face du No 8, entre Bienville et Douane.

IL manquait aux habitants de la Louisiane et des Etats-Unis, une *agence générale de Contentieux* fondée sur les mêmes bases que celle qui a été créée à PARIS, il y a plusieurs années déjà, et qui, jusqu'ici, a su si bien se faire apprécier par ceux qui s'y sont adressés pour les affaires de son ministère.

Celle qui vient d'être établie à la *Nouvelle-Orléans,* a pour but de remplir cette lacune.

Elle fera tous ses efforts pour marcher sur les traces de sa sœur aînée de l'ancien continent, et tâchera de mériter, comme elle, la confiance de tous.

Tout ce qui concerne le contentieux est confié aux soins d'un avocat du barreau de la Nouvelle-Orléans.

On se charge à l'agence:

De la conduite en cours, de toutes affaires contentieuses, et *spécialement des successions de créanciers et de ce qui concerne les faillites;*

De tous recouvrements dans les Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne où des correspondants sont établis;

De l'avance des frais de poursuite, aux risques de l'agence;

De la rédaction de tous actes sous seings, actes de société, devis, marchés, &c.;

De tous renseignements pour les émigrants, et de toutes écritures, correspondances, &c.; de toute espèce de commis et de commerce;

Des ventes et achats de propriétés, de fonds de commerce et de créances;

De la sollicitation des places et de la gestion des maisons;

Du règlement de toutes affaires industrielles en litige, et de toutes réclamations;

Des retraits de brevets d'invention;

Du service des dossiers de la Douane, et de toutes démarches auprès des [illegible] publiques.

Les personnes qui ont [illegible] l'intention soit de fonder ou d'acheter une propriété ou un fonds de commerce, ou d'en trouver un emploi, trouveront toujours au bureau de l'agence les renseignements qui leur sont nécessaires.

Le directeur: E. EUDE.

23 janv—6m

[illegible]

Veuve [illegible] ......

"Archy Thomas"
"Langhorne & Co.'s
Hardgrave's
S. S. Myers & Co.'s
Henry & Pleasant
C. P. Wood's
James Saunders'
P. Robinson's
Alley's
D. Mickle's
D M Branch's

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boîtes, demi, quarts de do et [illegible].

31 jan BRIDGE & MACMURDO, 34 rue du Camp

Cognac Pellevoisin.

5 DEMI PIPES et 15 quarts do Cognac Pellevoisin de 1825.

5 quarts do et 10 barils Cognac Pellevoisin 1825.

5 quarts pipes et 10 barils Cognac Pellevoisin 1815.

6 barils vieux Cognac Pellevoisin, supérieur de 1810, en débarquement du navire Marion, du Havre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99 rue de la Douane.

2 mai—15

10 BALLES couvertures françaises de trois points, en débarquement du brick Antoinette, de Marseille, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99 rue de la Douane

3 mai—15

CAFE DE LA HAVANE ET DE RIO JANEIRO—500 sacs de café de Rio et de la Havane, à vendre par J. W. STANTON, encoignure Magasins et Lafayette

3 mai

CAFE—Havane en vert, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 rue de la Commune.

3 mai

SUCRE BLANC DE LA HAVANE, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune.

3 mai

INDIGO—Guatimala, de qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 rue de la Commune.

2 mai

MIEL blanc de la Havane, en barillets de 20 gallons chaque, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 rue de la Commune.

3 mai

CIGARES—Deux millions cigarres de la Havane, Regalias, Imperiales, Canones, Cuinner, Valenciennes, Republicanos, Cazadores, Panetelas, Millar, Damas, Isabelinos, Cilindrados; ainsi que les produits des célèbres manufactures de Sevillan, Sol, Gotta de Agua, Nueva Empresa, Monté Cristo, Ingenuidad, La Marina, Stidon, Palo Alto, Etats Unis, à vendre par LABORDE & XIQUES, 34, rue de la Commune.

3 mai

Bottes, Souliers et Brodequins.—184 caisses en débarquement des navires Memphis, Hope et barque Helvetie et à vendre par C. W. DUNBAR, 24, rue de la Douane.

1er juin

BOTTES, SOULIERS et Brodequins—En débarquement du steamer Hope, et complètent un assortiment de marchandises fraîches, à vendre par FROST & CO., 19, rue des Magasins.

1mai

CHAPEAUX, CASQUETTES, &c.—Un complet assortiment de chapeaux, casquettes et chapeaux mexicains à vendre par FROST & Co, 19, rue des Magasins.

1mai

FLANELLE GAZE pour l'été—1 balle flanelle gaze extra-fine, en débarquement du Wellfleet, à vendre par H. DE GOËS & BIFFLARD.

1mai

ALCOOL haute preuve, très blanc, Huile de Palma Christi, fraîche et très blanche, Miel en barils, graines de lin, Graines aromatiques pour confiseurs et distillateurs, Sel de Soude, chlorure de chaux, Chromate de soude, bien pâles, Casse et tamarin, etc., etc.

En débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Pharmacien Droguiste, 1er mai 37, Tchoupitoulas, enc. Natchez.

Couvertures de L. Grenier Fils.

LES soussignés ont en magasin pour commencer la saison, 300 balles couvertures, 3 points, blanche, grise, bleue et verte en lot et bonne qualité, qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

1mai H. DE GOËS & BIFFLARD.

VIN DE MALAGA—120 barriques Malaga sec, à vendre par H. A. [illegible] & Co, 50 rue des Bourbon.

1mai

SAVON—300 caisses marques Windsor, en débarquement du navire Geo. Vassar, de Boston, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille-Levée.

1erjan

DAMEJEANNES—1000 Damejeannes de 5 gallons chaque, par le navire Rober Morris, du Havre, à vendre sur la Levée.

16 avril J P. BERCIER & CO, 64, Vieille-Levée.

MAGASIN DE CHAUSSURES

DUCRET & LANGLADE,

Rue St-Louis, No 11,

FABRIQUENT toutes sortes de chaussures de toute descriptions et de pompes.

Ils ont constamment un magasin un assortiment complet de souliers de commerce, souliers et bottes de [illegible] pour confiseurs et pharmacies de [illegible] de toutes dimensions. [illegible]

Tous les ordres seront promptement exécutés. AVIS—Tout billet ou chèque qui ne portera pas la signature de chacun des associés sera sans valeur. 30 oct—1 an

THOMAS C. PAYAN & CO.

Manufacturiers, Marchands en gros et en détail, d'Habillements,

No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée.

BATISSES DE PAULDING.

Manufacturiers,

CRANE, PAYAN & CO. No.133, Market Street

[illegible]

DR. L. DUPERRON, DENTISTE,

198, rue Bourbon, entre Saint Pierre et Orléans.

A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en cette ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en mériter la continuation. Son cabinet pour toutes sortes d'opérations sur les dents sera ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin à 4 du soir.

JULES CARTIER, CHIRURGIEN-DENTISTE,

Rue Bourbon, 22, entre Canal et Douane.

14 dec—6m

Wm. EDWARD JERVEY, Chirurgien Dentiste de Paris,

Membre de la Faculté médicale de Paris et ex-associé de C. Starr Brewster, M. D. D. S. Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris; Dentiste de l'ancienne famille royale de France; Dentiste de Sa Majesté l'Empereur et de la Cour de Russie, chevalier de l'ordre de Saint Stanislas et membre honoraire de la société médicale de Prusse. Cabinet, No 198, rue Carondelet. 13jan—6m

CHARRUES.

LES soussignés agents des célèbres charrues de Maysville, de Young, appellent l'attention des habitants sur le grand assortiment de tout genre qu'ils ont en mains.

Charrues de Young, Nos 1, 2, 3 et 4.
Kings Carrey, 1, 2, 3 et 4,
Hull & Spears, 2 et 3.

31 janv PRIESTLY & BEIN, 89 et 91 rue du Camp.

A VENDRE à la PHARMACIE, ENCOIGNURE DOUANE ET DAUPHINE, les articles suivans, reçus par les derniers arrivages:

Capsules de Rozal, Pastilles de Vichy,
Do de Mothes, Pilules de Lartigue,
Sirop de Briant, Anti glaireux de Guillié,
Do de Lamouroux, Pois à cautère,
Pâtes pectorales, Sirop de Poral.

Pois d'iris, plaques à cautères, bandages, suspensoirs, pessaires, seringues de toutes dimensions, &c., &c., ainsi qu'un assortiment complet de toutes sortes de MEDICAMENTS américains, français et anglais.

Toujours en mains des Eaux minérales gazeuses, Eau de Seltz en grandes et demi-bouteilles.

Dépôt de sangsues hongroises.

Le Dr LANDREAUX informe ses clients, qu'à dater de ce jour il donnera ses consultations dans son cabinet attenant à la susdite PHARMACIE tous les jours, de neuf heures à deux heures et demie de l'après midi; les dimanches exceptés.

Il VACCINERA tous les SAMEDIS aux mêmes heures.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1849.

LE soussigné par cette compagnie portant que les profits de l'année 1848 à QUARANTE POUR CENT a été reçu et sera délivré sur application.

L. MATTHEWS, Agent.

TRUFFES DU PERIGORD—7 caisses truffes en bouteilles et en demi boites, en débarquement du navire Rockingham, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,

23 av 28 Vieille Levée.

ABSINTHE SUISSE—100 caisses absinthe de la marque bien connue Sauvageot, Brunston & Co., à vendre par AUGUSTE MOLIER,

23av 28 Vieille Levée.

BOUCHONS POINTUS—15 balles bouchons pointus, fins, de 20,000 chaque, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 28 Vieille Levée.

23 av—8

BOTTES, Souliers et Brodequins, en débarquement du navire Gen. Veazie, à vendre par E. G. HOBBS, 12, rue de la Douane.

GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes Genièvre de Hollande, de la marque Pine apples, Double Key & Co, à vendre par FNO. DE FUENTES & Co, 94, rue Commune.

COGNAC—25 barils Cognac supérieur, très vieux, preuve, J. J. Brown & Co, en magasin et à vendre par FNO. DE FUENTES & Co, 94, Commune.

27av

MANŒUVRES DEMANDÉS—10 hommes de couleurs, forts, trouveront de l'emploi dans nos magasins. EMERSON, TOURNÉ & CO, 158, rue Tchoupitoulas.

27 mars

VINAIGRE—10 barils vinaigre de vin blanc marque Menier Olrsse, en débarquement du navire la Laure, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

CONSERVES ALIMENTAIRES—Les soussignés reçoivent en ce moment par les navires Sirius, du Havre, et la Vaillant, de Bordeaux, les conserves et autres qu'ils ont à vendre en lots, à la convenance des acheteurs et à des prix réduits: 400 boites [illegible] au naturel, 100 boites champignons au naturel, 200 demi boites do do, 50 boites truffes de Périgord au naturel, 25 caisses fruits au jus, en bouteilles et demi bouteilles, 1 paniers marrons rôtis.

DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez.

A VENDRE en débarquement du Vaillant, de Bordeaux,

34 barriques vin rouge Pontet Canet, par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez.

CHAMPAGNE—cl plaisir, Ange noir, 75 paniers champagne Grand Vin, 30 do do Vendange, 110 do do Veuve Clicquot, en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez.

[illegible] à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Par J. A. Beard, Encanteur.

JEUDI, [illegible] 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

[illegible] les rues St Pierre, Miro et St Philippe, désignés par les Nos 2 et 3.

[illegible] rues Orléans, Galvez et Miro.

[illegible] Galvez et Miro.

2o Un îlot situé îlot borné par les rues Ste Anne, Tonti, Rocheblave et la promenade Carondelet, désignés du 1 à 17.

3o 7 lots dans l'îlot borné par les rues Ste Anne, Orléans, Galvez et Johnson.

4o 19 terrains dans l'îlot borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Dorgenois et Broad.

5o 20 lots dans l'îlot borné par les rues Orléans, Ste Anne, Dorgenois et Broad.

6o 17 lots dans l'îlot borné par les rues Broad, Onzaga, D'Abadie et White.

7o 9 lots dans l'îlot borné par les rues Dorgenois, Onzaga, D'Abadie et [illegible]

8o 2 lots [illegible] désignés par les Nos 1, 2 [illegible]

Le tout conformément aux plans [illegible] dans la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit d'un et de deux ans en billets garantis par hypothèque sur les dits lots et portant intérêts au taux de 8 p. 0/0 par an du jour de la vente, payable annuellement. Actes de vente par devant O. De Armas et A. Ducatel, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 1mai

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—MAI 1849.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Assereguet, les frères, Antoine Charles Nicolas,
Anne Muse, Bourgeois,
Burelle Mde. Vve. Biguenet Antoine,
Besnin François, Betioz,
Serend Jacques, Bourguignon,
Croquin P. N. Bousignac François,
Chauvet Charles, Comtat Dominique,
Desmonceaux Louis, Casse François,
Dajou Auguste, Dominici Etienne,
Debedat Giraud, Deux Léon,
Darrut François, Delamare Amédée,
Etienne François Victor, Delafontaine,
Fauvel Adolphe Prosper, Fautrel Pierre,
Guichard Simon, Guès Joseph Martin,
Gagne Joseph, Godin François,
Grandchamp, H... Alexandre,
Huinard Jean Baptiste, Herling Jean Pierre,
Jirardy Nicolas, Jégou François,
Jarra François, les époux,
Le Boucher Frédéric, Leroy Louis,
Laroche Etienne, Laporte Bernard,
Lacout Joseph Antoine, Leduc Rose Antoine,
Mougeot Auguste, Marie Cotin, Remy Florentin,
Marie Cotte, Marie Rose, Paillet, charron,
Patteton Jean, Relecher,
Petit Clair, Renault,
Sarat Alexandre, Sébary Pierre,
Thibon J. B. et Robert, Tessard,
Thévenin Henry, Vaillantine Alfred.
Voegtle Thomas,

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 4mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance du lundi 23 avril 1849.

Résolu que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au quatrième lundi de mai prochain, pour la fourniture du bois de charpente dont la Municipalité pourra avoir besoin pendant le courant d'une année, qui commencera le 13 de juin prochain. Le prix sera calculé à tant les mille pieds, délivrés sur la levée aux endroits désignés par le voyer.

Conditions: comptant, après règlement qui aura lieu tous les trois mois.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé le 27 avril 1849.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

Conformément à la résolution précitée, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au quatrième lundi de mai prochain, pour la fourniture du bois de charpente dont la Municipalité pourra avoir besoin pendant le courant d'une année, qui commencera le 13 de juin prochain. Termes et conditions comme ci-dessus.

Nouvelle-Orléans, le 27 avril 1849.

H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance du lundi 23 avril 1849.

Résolu que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au quatrième lundi du mois de mai prochain, pour la fourniture des bois jaunes nécessaires pour la réparation et la confection des wharfs, savoir:

60,000 pieds de 45 à 50 pieds de long sur 10 à 12 pouces;

[illegible] do de 40 à 50 pieds de long sur 10 à 12 do;

[illegible] de 10 à 12 do pouces, délivrés de la présente [illegible] le courant du mois de juin, [illegible] de juillet, dans le mois [illegible] sur la levée, dans les limites de cette municipalité, dans les endroits qui seront désignés par le voyer.

Conditions: comptant, lorsque 25,000 seront délivrés et acceptés par le voyer.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé le 27 avril 1849.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

H. BIER, Commis.

Conformément à la susdite résolution, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au quatrième lundi de mai prochain, pour la fourniture [illegible]

Nouvelle-Orléans, [illegible]

A. D. CROSSMAN, Maire.

A MM. LES PROPRIETAIRES, BROCANTEURS ET ENTREPRENEURS.

Passage de la Bourse No. 10, entre St Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN,

Dirigé par M. A. CARRY,

Architecte, Ingénieur, ancien élève de l'Ecole Royale d'Arts et Métiers de France.

On charge principalement de toute espèce de dessin, de plans, projets de maisons, de machines et de tous les travaux de [illegible] pour obtenir les renseignements nécessaires. 17 jan—1m

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

LE prix de passage dans les chars sera comme suit:

Billet seul, pour tout endroit au delà de la rue Plaisance, 20 cents.

Enfants au dessous de 12 ans et au dessus de 5 ans, 10 c.

Domestiques (billets d'esclaves) toute distance, 10 c.

Cinquante billets rouges, $7 00.

La moitié des prix ci-dessus pour quelque distance que ce soit en deçà de la rue Plaisance.

Abonnement par mois (à la fin de chaque mois seulement) et payable d'avance, $5 00

Abonnement de do pour enfants, $2 50

Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt (le coin des rues Baronne et Perdido et Baronne.

Dans le cas d'une demande [illegible] chevaux, le JARDIN DE CARROLL [illegible] visiteurs qui y trouveront des prix [illegible] dans le parc.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev. 6 1/2 P. M.		Avec chevaux	5 h. A. M.
A vapeur, 9		A vapeur,	8 1/2
11			10
1	P. M.		midi.
3 1/2			2 P. M.
5 1/4			4 1/2
7 1/4			6 1/2
Avec chev. 9 1/4 P. M.		Avec chevaux,	8 P. M.
Dhg. 11 1/2 P. M.			10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches:

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/4, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHEMIN A COULISSES DE LAFAYETTE.

Le trajet sur ce chemin sera comme suit:

Un seul billet, 10 cents.
50 billets, $4 00

Abonnement par mois (à la fin de chaque mois seulement) et payable d'avance $5 00

Abonnement do do pour enfants $2 50

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M.—De la rue Canal, 6 1/2 A. M.—De Lafayette en hiver, à 6 1/2 A. M. De la rue du Canal, à 7 dito.

Après quoi ils partiront de Lafayette toutes les demi-heures jusqu'à 7 heures et demie A. M. et de la rue du Canal jusqu'à 8 heures A. M. Pendant le reste de la journée ils partiront de chaque bout du chemin tous les quarts d'heures jusqu'à la nuit; puis toutes les demi-heures jusqu'à 8 heures P. M. et enfin de la Nlle Orléans toutes les heures jusqu'à 11 heures et demie pendant la saison théâtrale, autrement jusqu'à 10 heures à la Nlle-Orléans et 10 heures et demie P. M. de Lafayette. 16 nov

WILLIAM PRICE, Plombier, No. 162, rue Poydras.

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangés dans le meilleur goût, tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Il sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.

4janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensile de cuisines, tuyaux à baids, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps. Tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 9m—

50 piastres de récompense.

PARTI marron de la sucrerie de Chaffin Royer, paroisse St-Charles, le 21 du présent, le mulâtre FRANK, appartenant à M. Evariste Perret, âgé de vingt cinq à trente ans, taille de 5 pieds 10 à 11 pouces, fort et les jambes cambrées, les cheveux crépus et très épais. Il a reçu un coup de bâton au-dessus de l'œil et à cette partie enflée. Il avait à son départ de la maison, un chapeau noir à larges bords, un habit noir et un pantalon gris ou noir. Il était à Carrollton à huit heures A. M. le 24 courant, et s'est rendu en ville par les chars.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de paroisse ou de la ville, à MM. KELLOGG & CLARK, 64 Poydras.

Les capitaines de steamboat sont invités à se mettre sur leurs gardes, afin que cet esclave ne quitte pas la ville à bord de leur bateau. 23 mars—

$20 de Récompense.

SERONT payés à la personne qui arrêtera l'esclave LUCIE. Elle peut avoir vingt-deux ans; elle a la peau noire, la figure, dents blanches, une entaille [illegible] de cette d'environ 1/3 ... la tête de moyenne taille, assez robuste, parlant l'anglais et le français. Elle a été vue rue Dupuis, entre Ursulines et Hôpital. S'adresser à EDMOND PRIMARD, au chef [illegible] J. RHODRIC.

[illegible] rue Dauphine, 160.

VIN ROUGE de barriques.—60 barriques des marques suivantes:—St-Julien, Bourg, Margaux, Pauillac, Queyrie, Cubzac, Léoville, Guienne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis.

24,000 [illegible] à vendre par [illegible]

14 av

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux 1 lot vin de Médoc, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St-Louis.

31 av

FRUITS CRISTALLISES—[illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.

[illegible]

JEUDI, [illegible] mai, à midi, à la Bourse St Louis,

[illegible] la negresse MARY, âgée d'environ 25 ans, avec son [illegible] âgé de 3 ans [illegible] garantie excepté [illegible]

Conditions: [illegible] comptant et [illegible] hypothèque jusqu'à parfait paiement. 1mai

Propriétés de valeur dans la 2me Municipalité à côté de l'hôpital, nègres, &c.

PAR ANTHONY FERNANDEZ,

Bureau rue Toulouse, No. 25.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à la Bourse du Hôtel St Louis, rue St Louis, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, quatre rue Plaquemine, No 12, entre Carondelet et Baronne, consistant en une fort jolie maison de maître de 4 appartements, cuisine, galerie, écurie, cour, un joli jardin, cave, terrain très élevé, bâtisse avec cour, ayant 20 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Plaquemine, sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces 8 lignes.

JOE, âgé de 35 ans, nègre habitué à travailler à la presse à coton et magasins de coton.

PRINCE, âgé de 35 ans, bon palefrenier, cocher et accoutumé aux travaux d'un magasin.

Conditions—Pour les nègres, 1/3 comptant, balance à 6 et 12 mois, avec bonnes hypothèques à satisfaction des vendeurs. Pour la maison, 1/4 comptant, 1/4 payable le 1er mars 1850, et la balance en [illegible] avec rapport d'intérêt, [illegible] hypothèque jusqu'à échéance; pour la maison ne pourra être enlevée.

Les actes de vente par A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

On engage les personnes qui voudraient faire l'acquisition de cette propriété, de la visiter avant la vente. Le plan est à la Bourse. 8mai

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu le samedi 26 mai 1849, à la Bourse St-Louis en cette ville, à midi,

1o—Un lot de terre situé dans le carré de cette ville, rue Hôpital entre les rues Dauphine et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 7 pouces 6 et demi lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 122 pieds 3 lignes et 2/3 de profondeur; ensemble la maison en brique à deux étages et attique (No 185) qui se trouve sur le dit lot de terre, cuisines, cour, et briques à deux étages, hydrant, etc., et tout en très bon état.

2o—Un lot de terre attenant au précédent, et mesurant aussi 30 pieds 7 pouces 8 lignes et demi de face à la dite rue Hôpital, sur 122 pieds 2 lignes et 2/3 de profondeur; ensemble la maison en brique à deux étages et attique [No 180] construite et autres dépendances du dit lot de terre.

3o—Un lot de terre situé au faubourg Marigny de cette ville, rue Bagatelle, entre les rues Grands-Hommes et Craps, mesurant 35 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Bagatelle, sur 134 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur; ensemble une maison (No 50) briquette entre poteaux, cuisine, etc.

4o—Un lot de terre attenant au précédent, mesurant 35 pieds de face à la dite rue Bagatelle, sur 134 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur; ensemble une maison briquetée entre poteaux (No 48) cuisine, etc.

5o—Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, rue Moreau, entre les rues Enghien et Morales, désigné par le No 17, sur un plan fait par Jh. Pilié le 12 avril 1836, annexé à un acte du 17 novembre devant Th. Seghers, alors notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesurant 34 pieds de face à la dite rue Moreau, sur 127 pieds de profondeur; ensemble la maison et ses dépendances qui se trouvent sur le dit lot de terre.

6o—Un lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, rue Villeré, entre les rues Du Maine et Ste-Anne, portant les Nos 217 et 219, et mesurant (en pied français) 40 pieds de face à la dite rue Villeré, sur 90 pieds de profondeur; ensemble la maison et ses dépendances qui se trouvent sur ce lot de terre.

7o—Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Moreau, entre les rues Marigny et Mandeville, mesurant 30 pieds de face à la dite rue Moreau, sur 120 pieds de profondeur; ensemble les dépendances du dit lot de terre.

8o—Une portion de terre, située au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No 147 sur le plan du dit faubourg, rue Urquhart, entre les rues Bagatelle et l'autre et mesurant (en pieds français) 25 pieds de face à la dite rue Urquhart, sur 120 pieds de profondeur.

9o—Un lot de terre situé au faubourg Franklin de cette ville, formant encoignure de la rue Morales et l'Avenue Washington, mesurant 50 pieds de façade de face à la dite rue Morales et 34 pieds de face à l'Avenue Washington.

10o—Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Morales, entre les rues Marigny et Mandeville, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la dite rue Morales, sur 127 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur; ensemble la maison et ses dépendances construites sur le lot de terre.

11o Un lot de terre situé au même faubourg, rue Moreau, entre les rues Marigny et Mandeville, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la dite rue Moreau, sur 127 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; ensemble les dépendances de ce lot de terre.

12o Un lot de terre attenant au précédent, mesurant 30 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la dite rue Moreau, sur 127 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; ensemble les dépendances de ce lot de terre.

ESCLAVES.

Mary, mulâtre d'environ 36 ans, adonnée à la boulangerie et ayant un enfant.

Henri, mulâtre âgé d'environ 30 ans, adonné à la boisson, marronneur, ayant du mal à une jambe.

Eulalie, nègre d'environ 30 ans, n'avant pas de [illegible]

Marie, nègre d'environ 40 ans, adonnée à la boisson, malade.

Raymond, nègre d'environ 70 ans, n'avant pas de [illegible]

Jerry, nègre d'environ 36 ans, s'étant absenté plusieurs fois.

William, nègre d'environ 40 ans, adonné à la boisson et ayant une cataracte à un œil et l'autre malade.

Joseph, nègre d'environ 45 ans, marronneur.

Charles, nègre d'environ 24 ans, bon sujet.

CONDITIONS:

Les propriétés foncières—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois, de crédit, et les esclaves—moitié comptant et moitié à 6 mois. Le crédit en billets endossés à satisfaction, dit avec hypothèque spéciale sur les propriétés et esclaves vendus, payable par hypothèque et devant porter intérêt de 8 p% par an à défaut de paiement à l'échéance.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Amédée Ducatel, notaire public. 7 mai

Succession de Veuve Weltz décédée—Propriétés de valeur situées dans la 1ère Municipalité.

Vente pour opérer un partage.

PAR BONNEVAL & DOMINGON,

Bureau No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Juge [illegible] Cour de District, en date du [illegible] il sera vendu à l'encan, samedi 12 mai 1849, à midi, à la Bourse St-Louis, les propriétés ci-après désignées, appartenant à la dite succession:

1o Un certain lot de terre formant l'encoignure nord des rues Orléans et Bourbon, mesurant 24 pieds 3 pouces et 8 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 70 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Orléans; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, parfaitement bâtie, en bon ordre, portant le No 137.

2o Un certain lot de terre situé attenant au lot ci-dessus décrit, mesurant 24 pieds de face à la rue Bourbon, entre les rues Orléans et Ste-Anne, ensemble les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison briquée couverte en ardoise, étant le No 111, se composant de quatre appartements, &c. &c.

3o Un lot de terre situé St Philippe, No 165, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe, sur 120 pieds de profondeur; ensemble la maison de quatre appartements, briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux.

4o Un superbe lot de terre situé au faubourg Tremé, rue St Philippe, Nos 231 et 233, entre les rues de Claude et de Tremé, Ce lot de terre mesure 42 pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 120 pieds; ensemble les deux maisons briquetées entre poteaux et couvertes en bardeaux.

Les plans des propriétés sont maintenant dans la Rotonde de la Bourse St Louis.

Conditions:—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du curateur, divisés par coupons et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront intérêt de 8 pour cent par an, et ce comme clause pénale.

Les actes de vente par devant Amédée Ducatel notaire, aux frais des acquéreurs. 7 mai

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.

L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la vieille Montagne Mosselmann Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en sa fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du fleuve et à la clarifier égale à l'eau de source, et garnies du rafraîchissoir à glace, la construction d'un autre appareil s'adaptant dans un puit et évitant l'achat de la glace, une spécialité de couverture en zinc, garantie 20 ans sans réparation, dalles, tuyaux et corniches de toutes formes, et évitant les fuites intérieures, chassis à tabatière et ventilateurs pour toiture, installation de garde-robes inodores et d'eau, installations de salles de bain, pompes de tous usages et travaux d'ustensiles de ménage, bains de toute forme et baquets, travaux de statuaire et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux.

Références chez MM. Stark, Day & Stauffer

20 mars

EN VENTE, à la Librairie de LEJEVRE No 210, rue Royale:

Guizot—De la Démocratie en France.
Lamartine—Raphaël.
Thiers—De la Propriété.
Villemain—Tableau de l'éloquence chrétienne.
Ampère—La Grèce, Rome et Dante.
Almanach de Napoléon pour 1849.
Etat politique de la France.
Resumé de la question sociale.
Abolition du prolétariat.
Un paysan à Timon.
Sand—Travailleurs et propriétaires.
Blanc—Révolution de Février.
Cours de dessin à l'usage des demoiselles.
Album—Alphabet de demoiselles.
Fournitures pour fleurs artificielles.
Dessins de broderie, &c., &c. 12avril

Livres, Registres et Cartes à Jouer.

LE Fils du Diable, par P. Féval, 2 volumes.
L'Histoire des Prisons, 1 do.
Revue Pittoresque à $1 25 le volume.
Revue des Feuilletons à 1 00 le volume.
Abonnement à l'Echo des Feuilletons.
Au Magasin Pittoresque.
Au Journal des Modes la Toilette.

Assortiment de pamphlets à 20 et 25 cents contenant chacun un superbe roman.

Grand assortiment de registres, répertoires et agendas, papier ordinaire à écolier, à dessin et à lettres.

Le timbre aux initiales ou pour le raison de commerce est fait gratis.

Reçu par le navire Exchange, du Havre.

Cartes à Jouer fines et ordinaires, à vendre à très bon marché, cartes d'adresses blanches et de couleur.

Abonnement de lecture.

Atelier de Reliure.

Chez C. GODIN,

20 avril 163, rue de Chartres.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Librairie de V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

REÇU par le navire Oregon, du Havre,

Guizot, de la Démocratie en France, 1 brochure.

Caussidière, Ses Mémoires, 2 vol.

Louis-Philippe d'Orléans, ex roi des Français, Mon Journal, 2 vol. en 1.

Humboldt, Cosmos, Essai d'une description physique du monde, 2 vol.

Abonnement aux Journaux suivants:

Conseiller des Dames,—L'Image,—L'Echo des Feuilletons à $1 50 par an.—Revue Pittoresque,—L'Illustration,—Journal des Demoiselles,—Magasin Pittoresque,—Modes Parisiennes,—Revue des Deux Mondes,—Journal des Jeunes Filles,—L'Artiste,—et chaque jour à tous les journaux politiques, littéraires et quotidiens, publiés à Paris.

Compagnie [illegible] 2mav

AVENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Antoinette, venant de Marseille, [illegible] do barriques vin rouge de Bourgogne, 100 paniers d'huile d'olive, marque à Fagniol.

23av—1m C. M. LUCAS, 29, Bienville.

VERT PALE [illegible] sauces, fromages, [illegible] en débarquement et à vendre par [illegible] Cigarettes, vinaigre, [illegible]

C. M. LUCAS, 29, Bienville.

VERT [illegible] à vendre par G. M. LUCAS, 29, Bienville.

CAFE [illegible] W. H. SIMMONS.

VIN ROUGE en tierçons.—100 tierçons des marques suivantes:—Château Laffitte, Château Léoville, de Margaux, du Latour, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.

30 av 17 et 19, rue St-Louis.

VENTES DU JOUR.

[illegible] de Marchandises françaises.

PAR F. H. PETITPAIN.

MERCREDI, 9 mai 1849, il sera vendu à 10 heures, au magasin de MM. Ravelet et Feste, No [illegible] de Chartres:

Un [illegible] choix de marchandises françaises, appartenant à la dite maison, comprenant un assortiment considérable et varié, qui mérite l'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne.

La vente sera positive et sans réserve étant faite pour cause de liquidation. Les conditions seront libérales et les catalogues contenant tous les détails seront prêts à être livrés avant le jour de la vente.

P. S. Les personnes qui désireraient acheter des assortiments destinés à quitter les consignes avant la vente, à fin de ce faire, en s'adressant aux susdits pour prendre le catalogue de leur stock qu'ils sont offerts avant la vente.

RAVELET & FESTE.

Verrerie, Beurre, Chaux, Huile!

PAR GEO. MAILLOT.

E. Gordon, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui 9 de courant, à 10 heures, au No 29, coin de la Vieille Levée:

[illegible] verrerie assortie;

[illegible] pointes.

20 barriques beurre Goshen.

Clou de [illegible], chaux, chandelle, huile, sucre, etc.

Conditions: Comptant. 9 mai

PAR [illegible] HYDE & Co.

AUJOURD'HUI, 9 du courant, à 10 heures, il sera vendu sur la levée, en face de la rue Julie, pour compte de qui il appartiendra, 265 barils de farine, légèrement endommagée.

Aussi—Un baril de whiskey rectifié, marqué de Cliff.

Conditions—Comptant. 9m.

Bottes, Brodequins, Souliers, Chapeaux.

PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI mercredi, 9 du courant, à dix heures, il sera vendu au No. 37, rue des Magasins, dans les salles de ventes du premier étage, 275 caisses bottes, brodequins, souliers, pour hommes, femmes, demoiselles, garçons, adolescents et enfants.

101 caisses chapeaux et casquettes de différentes qualités.

27 caisses habillements, marchandises sèches et pamphlets. 9 mai—1

ENCANS.

Vente positive d'un terrain d'encoignure, très élevé, sur la rue du Bayou.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 12 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Chemin du Bayou et Dorgenois, mesurant 65 pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 39 pieds sur la rue Dorgenois. Ledit terrain est dessus plantés de très beaux arbres fruitiers en plein rapport.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés et garantis par hypothèque.

L'acte de vente pardevant A. Dorlosnout, notaire public. 9mai

Propriété améliorée dans le faubourg Tremé.

PAR BONNEVAL & DOMINGON.

Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 12 courant, à midi, à la Bourse St-Louis,

Trois jolies petites maisons situées dans le faubourg Tremé, dans l'îlot renfermé par les rues St Pierre, Claiborne et Derbigny et la Promenade Carondelet, désignées par les Nos. 1, 2 et 3 d'un plan fait par Burgi, architecte, et maintenant déposé à la Bourse St-Louis.

Le lot No 1 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la Promenade Carondelet, sur 79 pieds sur une ligne et 74 pieds 6 pouces sur l'autre ligne et 25 pieds sur la ligne du fond. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison briquetée entre poteaux et volchée, deux appartements, une entrée sur le coté, cabinet, cuisine, chambres à domestiques, puits, cuves, etc.

Le lot No 2, contigu au No. 1, mesure 24 pieds 11 pouces de face à la Promenade Carondelet, 75 pieds sur la ligne de fond, 79 pieds 4 pouces sur la ligne joint du lot No. 1, et 75 pieds 9 pouces sur la ligne joint du lot No. 3. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent semblables à celles des dessus du lot No. 1.

Le lot No. 3, contigu au No. 2 mesure 25 pieds de face à la Promenade Carondelet, 25 pieds sur la ligne du fond, 75 pieds sur la ligne qui le sépare du No. 2, et 77 sur la ligne opposée. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, qui sont semblables à celles des lots No. 1 et 2.

Ces améliorations qui viennent d'être construites sont neuves, parfaitement bien construites et convenables aux familles qui désirent avoir des logements agréables, et qui se trouvent en même temps dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant six pour cent d'intérêt du jour de la vente à jusqu'à parfait paiement, [illegible] hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et le cout chaque paiement.

Les propriétés sont assurées [illegible] 9 avril 1849. La police des assurances sera remise au vendeur, et l'échéance des polices d'acheteur. Les polices transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement des billets.

Actes de vente pardevant Félix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 mai

Succession de SIMON DUROCHER dits CASTILLON.

Vente pour opérer un partage.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 12 mai 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

QUARANTE-HUIT LOTS DE TERRE, situés sur la rive gauche du bayou St Jean, touchant à la propriété de Charles Tessier, [illegible] Allard; du côté d'en haut, et de Milne. Cette vente se fera sans réserve entre les héritiers Castillon. Le plan de la propriété, dressé par Bourgeois, se trouve à la Bourse quelques jours avant la vente. Les lots seront vendus en bloc ou séparément de face à la Bourse.

CONDITIONS.—Un quart comptant et la balance en billets endossés à satisfaction, à 6, 12 et 18 mois de crédit, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Actes par devant A. Dorlosnout, notaire public. 25 avril

DAMEJEANNES Françaises—Reçu par le navire de Lyons, du Havre, l'assortiment ci-après de Damejeannes, qu'on vendra en lots à la convenance des acheteurs.

300 damejeannes de 5 gallons, 100 idem de 3, 100 idem de 2, et 100 idem d'un galon.

1erfev J. F. BERCIER & Co, 24, Vieille Levée.

NOUVEAU SYSTÈME DE VIDANGES A LA POMPE

AVEC DÉSINFECTION ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.

TRIMAILLE, Entrepreneur.

Passage de la Bourse, No 9,

Entre St-Louis & Conti.

Encoignure Camp et Poydras

Charronnage, Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents pour la vente de roues de Wheeling, Virginie, reçoivent constamment, et ont en magasin des roues de deux à cinq pouces, avec essieux en fer et brancards, et 20 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois; ainsi que quelques charrettes à barasses complètes et deux diables; ils prennent aussi des ordres pour toute espèce de charronnage et les délivreront sur les habitations aux prix de manufacture.

Ils sont aussi agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, et ont constamment en magasin un grand assortiment de leurs célèbres charrues en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.

AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir, chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et Irlandaises, pioches de toutes qualités, couteaux à cannes, pentures à plaques et à gonds, meules, coffres ordinaires en fer et économiques; cordes de Manille et goudronnée; scies de long, pour moulins et passe-partout, limes de toutes espèces, poulies en fer avec roues de sept pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain; couleurs en toutes qualités, huile à lampes et de lin; esprit de therebentine, mastic, vitres et peintures de toutes qualités.

4 mai HOGAN, TUREAUD & CONARD, 29 Vieille Levée

CALLIGRAPHIE.

RUE DE CHARTRES, No 29.

On peut acquérir une belle main courante pour la tenue des livres, en quelques leçons, à l'Académie d'ECRITURE DE BOLBEAR, rue de Chartres. Il y a classe tous les jours, à l'encoignure des rues de la Course et Magazine. Les dames et messieurs sont priés d'y venir. On donne également des leçons sur la tenue des livres, tous les jours. PLUMES EN OR, extra fines, de Bolbear, à vendre par RUFUS BOLBEAR,

1mai rue Chartres

DECOMBE & Cie.,

Fabrique d'eau de Seltz, Sedlitz, Vichy, Limonades Gazeuses, Salsepareille, etc. etc.

Rue St Ferdinand, No. 30.

L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses saturées d'air gaz très pur sont ce qu'il y a de plus salutaire pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz, et dans les cafés des boissons gazeuses [illegible] Aussi serait on certainement au dessous de la réalité en le portant qu'à 10 millions de bouteilles par année qui se consomment à Paris seulement [illegible] par une [illegible] il y a vingt-cinq ans! C'est ainsi que le développement des sciences et de l'industrie apporte dans la société les moyens de donner à la [illegible] du plus humble citoyen, plus aisé dans un grand nombre de rapports, que n'était celle de ces grands seigneurs qui dominaient les peuples.

L'eau de seltz et les autres boissons gazeuses donnent du ton à l'estomac et par conséquent sont une excellente boisson en toute saison, mais surtout pendant les grandes chaleurs; elles excitent l'appétit et sont d'un grand soulagement pour les personnes dont la digestion se fait péniblement.

L'établissement que nous recommandons est dirigé par M. Decombe et n'a aucun rapport avec celui qui existait il y a un an dans le même local. L'expérience que M. Decombe a acquise dans les principales fabriques d'eau de seltz en France, est un sûr garant que tout ce qui sortira de cet établissement sera irréprochable, tant sous le rapport de la pureté des eaux que par l'exquis des arômes.

Pour se maintenir la pratique des consommateurs MM. Decombe & Cie. se livreront [illegible] du meilleur et à des prix très modérés.

[illegible] dépôts chez M. Giraud, rue Royale, No. 285.

Chez M. Ur. Allard, rue Magazine, No. 134.

20 mars—1an

Montres et Bijouterie.

DAVID MELVILLE, marchand en gros, 24 rue de Chartres, au premier—Reçoit par tous les arrivages de la fabrique de MELVILLE & Co, de New York, toute espèce de bijouterie. Toujours en main un grand assortiment de montres, à vendre en gros seulement, au prix de New-York.

23 fev—6m

J. FEYTEL,

[illegible] l'honneur d'informer le public en général, [illegible]

[illegible]

M. Martin, employé depuis cinq années dans l'établissement y reste en cette qualité.

[illegible]

SARDINES A L'HUILE.—2,000 boites et demi-boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Gouilloux, à vendre par AUG. MOLIER,

9 av—6f 28, Vieille Levée.

[illegible] pour le bas du fleuve [illegible] OLIVIA, capitaine [illegible] comme d'ordinaire, le samedi [illegible] du matin.

8 mai [illegible] ROCHEREAU & Co, agents, 17 & 19 rue St-Louis.

POUR BALIZE, PORT JACKSON, CANAL RAPPELET et toutes les habitations intermédiaires du bas du fleuve.

Le steamer bon marcheur ALLEN T., capitaine Numa Laroze, partira pour Canal Rappelet tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. précises, et retournera tous les mercredis et samedis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le débarcadère de la rue St-Louis, ou à

AUG. LAROSE, agent,

4déc 76, Vieille Levée.

Malle des Etats-Unis pour Bayou Sara, Port-Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la côte.—Le magnifique steamer PRINCESS, capitaine Fauchild, partira régulièrement tous les dimanches et mercredis à 9 heures du matin pour les ports ci-dessus. Au retour il partira de Bayou Sara tous les lundis et jeudis matin et arrivera en ville de bonne heure le jour suivant. Il y aura un bateau sur la Levée à la Nouvelle Orléans qui communiquera pour recevoir le fret, les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à

GAREY & HAWKINS, 66, rue Gravier
MARTIN GORDON, Jr, 31, Camp

La Princess arrivera positivement à Port-Hudson et Bayou Sara pour le départ des chars.

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE ET LAFOURCHE.

Le steamboat MARY FOLEY pour le Bayou Lafourche, part de la Nouvelle Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin.

Retour.

Quatre Field Malle samedi à 10 heures A. M.
Do Thibodeauxville le dimanche à 8 heures A. M.
Do Donaldsonville le lundi à 8 heures A. M.

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. Il est pourvu d'une MACHINE qui empêche l'explosion des bouilloires, et d'une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. AUGUSTIN & TRAMATT, Nouvelle Orléans; A. P. HICKMAN, Donaldsonville; COLLINS et BERNARD, Thibodeauxville.

Le prix de fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce.

4 oct

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA, PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA CÔTE.

Le magnifique steamer LUNA, capt. C. A. Fairchild, partira de la ville tous les dimanches et mercredis, à 9 heures du matin, pour les ports ci-dessus. Il partira de Bayou Sara tous les lundis et Mardis matin, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.

Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Canal, ou à GAREY & HAWKINS, 66, rue Gravier

MARTIN GORDON Jr. 31, rue du Camp

4aout

Voyages d'Automne et d'Hyver.

Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, reprendra ses voyages réguliers de ces ports pour la saison. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis, à 9 heures du matin, précises, et du Bayou-Sara tous les lundis et jeudi, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à P. A. CHAMPOMIER, Agent, 67, 148, Vieille Levée.

8 aout

PAQUEBOT REGULIER. STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, New-River, bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.

LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine J. [illegible] Jufferson, ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 27 juin et continuera tout le reste de la saison comme suit: Départ de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 9 heures A. M. Retour du port de Fort Adams tous les jeudis à 9 heures A. M. de Williamsport le même jour; de Bayou Sara tous les vendredis matin à 9 heures. Le Belle-Isle a des accommodations et des chambres pour toutes les personnes qui désireront s'embarquer. Le capitaine Jufferson, en offrant ses services aux passagers qui voudront bien s'embarquer à son bord, les assure qu'ils y trouveront confortablement, ayant pourvu des meilleures articles de marché. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

R. DUNBAR & SON, rue Gravier
ROMAN & KENNON, 3, Front Levée
GERARD & PERIER, 14 rue Conti.

17jn

POUR SAN-FRANCISCO. Californie (devant partir le 10 mai). Le brick bon marcheur THOMAS F. HART, capitaine Alex Adams, partira pour le port susdit vers le 10 mai. Il peut encore recevoir 300 barils et peut admettre encore quelques passagers de plus que ceux qui ont déjà pris leur passage. Ce navire a été tout récemment réparé, ayant une doublage renouvelé et en parfait état pour entreprendre ce voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au poteau No 9, 2de municipalité, ou à

C. J. MEEKER, 66, rue Poydras.

Passage dans les premières cabines, $125.
Do secondes cabines, 100.

Aucune cabine ne sera retenue à moins que l'argent ne soit payé. 24 avril

POUR ST-PIERRE, MARTINIQUE.—Le navire EUCHARIS, capitaine Decour, ayant tout son chargement engagé, partira pour St-Pierre, Martinique, le 15 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson.

POUR LA VERA-CRUZ—Le brick fin voilier et de première classe MIL LAUDON capitaine Delisle, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour le complément de son chargement ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la Marché de la viande ou à

JOHN ALEXANDER, 28, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE.—Devant partir [illegible] brick le paquebot ADMIRAL GRAY, cap. Schnauss, partira positivement au [illegible] d'ici. Pour passage s'adresser à bord ou à

W. H. SIMMONS, 31, Gravier.

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier et de première classe P SOLLE, capitaine Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue Main ou à TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille-Levée.

POUR BRAZOS ST. YAGO, Pointe Isabelle et Matamoras.—La goëlette EVELINA ROSS, capitaine Huntoon. Pour fret de 300 barils, s'adresser à bord ou à

A. CRAMMER, 77, rue Bienville.

POUR NEW-YORK.—Ligne de l'Union, entre la Nouvelle Orléans et New York.—Le navire solide et fin voilier, packet régulier QUEBEC, capitaine G. S. Brewster, maintenant en chargement, sera promptement expédié. Pour le restant de son fret ou pour passage, ayant d'excellentes accommodations et des cabines très agréables, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Canal, ou à J. W. STANTON, Encoig. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots Union. Le paquebot fin voilier WABASH, capitaine Wm. Hathaway, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à JOHN O. WOODRUFF & CO., 93 & 95, rue des Magasins.

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1re classe BRUNSWICK, capt. Thomas, partira pour le port susdit vers le 15 courant. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

9 mai PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE.—Le 15 mai—Le navire ST-CHARLES, capitaine Sherry, partira pour le port susdit le 15 courant. Pour passagers d'entrepont, s'adresser à bord ou à

PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE.—Le navire HANNAR CROOKER, capitaine Murray, partira incessamment. La plus grande partie du chargement est à bord; pour la balance du fret ou passage, s'adresser à

3 mai L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire de 1ere classe, fin voilier, VAILLANT, capitaine Dandignon, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira prochainement pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

7 mai VOS. MAIGNAN, 67, rue St Louis.

POUR BORDEAUX.—Passage entièrement—La barque CATHERINE [illegible] de Watts, ayant tout son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à

3 mai L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX.—La Barque CEPHALIDE, capitaine B. Renaud, homme bien connu pour ses soins et ses égards pour ses passagers, partira positivement le 6 ou le 8 mai. La nourriture et les commodités de ce navire ne sont surpassées par aucun autre navire. La démeure est aussi spacieuse que belle. C'est pour ces raisons que le capitaine Renaud invite les personnes qui voudraient partir pour Bordeaux, de bien vouloir s'adresser à son bord ou à

DOMINIQUE LANATA,

26 av rue Jefferson, Nos 9 et 10.

POUR BORDEAUX.—Le navire français LA LAURE, capitaine Dupuy, ayant son complet chargement partira positivement le 8 de mai.

Pour passage seulement, ce navire ayant une dunette spacieuse et très bien distribuée, s'adresser au Capitaine, à bord, ou à C. M. LUCAS, 29, Bienville.

Avis aux passagers pour France.

POUR LE HAVRE.—Le superbe navire français le JACQUES LAFFITTE, ayant de beaux emménagements pour passagers, tant à la chambre qu'à l'entrepont, partira sous peu, la majeure partie de son chargement étant arrêtée. S'adresser à bord, en face la rue de l'Hôpital, ou à

16 avril L. H. GALE, 93, rue Commune.

POUR GENES.—Passage seulement—Le navire américain [illegible] capt. Merriman, partira [illegible] le port ci-dessus. Pour passage [illegible] au capt., à bord, ou à J. P. W[illegible]

A AFFRETER.—Le [illegible] PALLADIUM, du port de [illegible] prêt à recevoir du fret. Pour conditions s'adresser à J. W. STANTON & Co. enc. Magasins et Lafayette.

20avril

A VENDRE.—Le navire de première classe ARCHELAUS, du port de 336 tonneaux, ayant six ans de service et portant 1,600 balles coton. Il vient d'être nouvellement réparé et doublé en cuivre et est en très bon état. Ce navire doit incessamment arriver à ce port. S'adresser à

17 avril BAILEY BAXTER, 77 rue Commune.

COTON BORO 44 ET COTON FILE—100 pièces balles de coton écru 4/4, bonne qualité, pesant environ 130 lbs. chaque.

[illegible] balles shirting 3/4, qualité supérieure, [illegible] 300 livres chaque, [illegible] pour l'exportation, à vendre par JOHN WIGHTMAN & Co, 11, rue St-Charles, au Ier.

3av

Graines de Jardin [illegible]

LE [illegible] vient de recevoir par le navire [illegible] un assortiment de graines suivantes:

Choux-fleurs, Choux,
Brocolis, Scaroles,
Chicorée, Laitue.

Les jardiniers pourront s'approvisionner en gros à des prix modérés.

27 avril D. MAUBAN, 85 rue du Canal, près la rue Poydras.

CHAMPAGNE "LEMARQUIS"—400 paniers de ces vins supérieurs, en débarquement du navire Alcanzar, du Havre, à vendre par

9mars J. U. LAVILLEBEUVRE, 65, St-Charles, au 1er.